

L'AFL suscite un fort intérêt des investisseurs pour sa nouvelle émission d'Obligations Durables

Une Obligation Durable de référence de 500 millions EUR à 8 ans

L'AFL, la banque des collectivités locales, a réalisé avec succès son émission d'Obligations Durables, suite à la mise à jour de son Dispositif d'Obligations Vertes, Sociales et Durables publié en juin 2026, pour un montant total de 500 millions d'euros, avec une échéance au 20 mars 2035.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de durabilité de la banque, visant à accompagner les collectivités locales dans la réalisation de leurs objectifs environnementaux et sociaux, tout en poursuivant la diversification et l'élargissement de sa base d'investisseurs.

Caractéristiques de la transaction

- **Émetteur** : AFL, la banque des collectivités locales
- **Statut** : Etablissement de crédit public de développement
- **Notations** : A+ / A+ (perspective stable) par S&P / Fitch
- **Format** : Obligation senior non assortie de sûreté réelle (*senior unsecured*), au porteur (*bearer*), à taux fixe
- **Montant** : 500 millions EUR
- **Échéance** : 20 mars 2035 (maturité 8 ans)
- **Spread de revente** : OAT (mid) + 16 points de base
- **Chefs de file** : Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank, NatWest, Nomura et Nordea

Fort intérêt des investisseurs pour cette Obligation Durable

Le livre d'ordres de cette obligation à 8 ans a été ouvert le vendredi 21 août, avec une indication initiale équivalente à OAT interpolée +20 points de base.

Cette obligation senior non assortie de sûreté réelle (*senior unsecured*) à taux fixe a suscité un vif intérêt des investisseurs dès son lancement. Le carnet d'ordres a dépassé 3 milliards d'euros (dont 175 millions d'euros d'intérêt des banques chefs

Press contact

Justine GUIGUES – Press Relations Officer

justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

de file) dès la communication initiale au marché, permettant de resserrer l'indication de spread à OAT +17 points de base (dans un intervalle de +/-1 bps). Le livre d'ordres a ensuite continué de croître pour atteindre 3,3 milliards d'euros (dont 175 millions d'euros d'intérêt des banques chefs de file), permettant à l'AFL de fixer le spread final de l'opération à OAT +16 points de base, soit un resserrement relativement rare de 4 points de base par rapport à l'indication initiale. Le carnet d'ordres final a clôturé à plus de 3,5 milliards d'euros (dont 175 millions d'euros d'intérêt des banques chefs de file).

« Le succès de cette opération témoigne d'un fort appétit des investisseurs. Le niveau final de OAT +16 points de base constitue le spread de nouvelle émission le plus serré obtenu par l'AFL depuis sa création (pour une émission syndiquée en euros), témoignant de l'intérêt croissant et de la confiance renforcée des investisseurs à l'égard de cette signature. Elle a permis à l'AFL d'enregistrer son deuxième plus important carnet d'ordres à ce jour et son plus important carnet d'ordres jamais obtenu pour une émission Obligataire Durable. » explique Maëlien Borel, Responsable couverture des engagements financiers de l'AFL.

L'opération a été pricée avec un rendement « reoffer » de 4,075 % et un spread de +16 points de base par rapport aux OAT interpolées.

Une base d'investisseurs diversifiée

L'opération a bénéficié d'une large participation des investisseurs, reflétant la reconnaissance croissante du profil de crédit de l'AFL auprès des investisseurs obligataires.

Les allocations ont principalement été réalisées auprès d'investisseurs de long terme, les gestionnaires d'actifs représentant la plus grande part avec 58 % de l'émission, suivis des banques (16 %), des compagnies d'assurance et fonds de pension (11 %), tandis que les banques centrales et institutions officielles ont représenté 9 % des allocations.

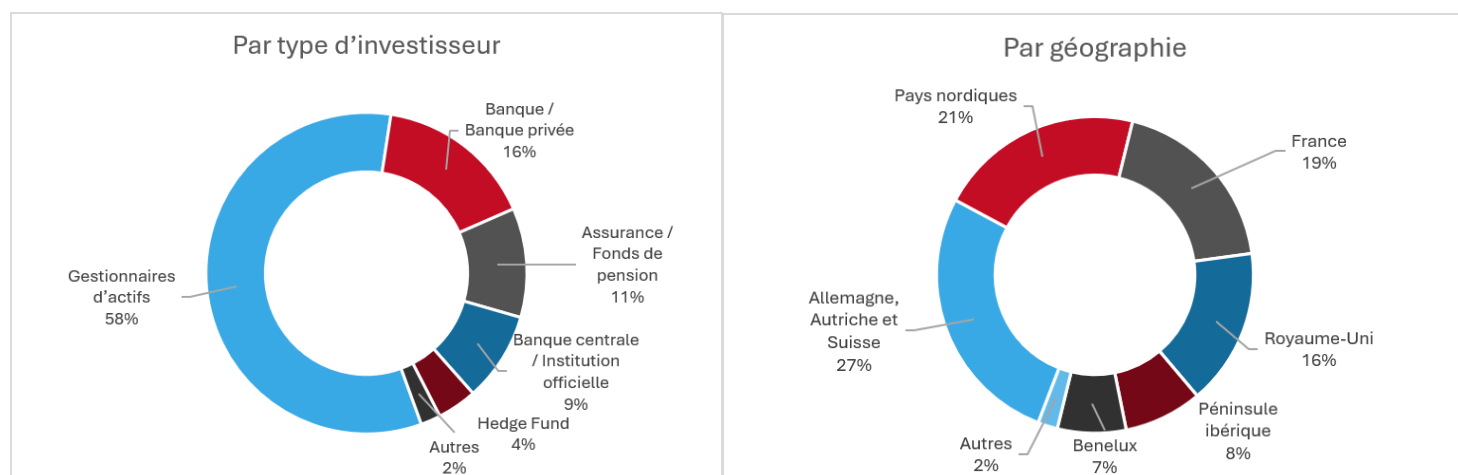
Sur le plan géographique, l'opération a enregistré une participation diversifiée au sein de la base d'investisseurs européenne. La région « DACH » (Allemagne, Autriche, Suisse) a représenté 27% des allocations, suivie des investisseurs nordiques (21%), des investisseurs français (19 %) et du Royaume-Uni (16%).

L'opération a également bénéficié d'une participation importante de la communauté des investisseurs ESG, 77% des allocations ayant été attribuées à des investisseurs intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ce résultat souligne une nouvelle fois le positionnement reconnu de l'AFL en tant qu'émetteur durable ainsi que la qualité et la pertinence de son Dispositif d'Obligations Vertes, Sociales et Durables récemment mis à jour.

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Statistiques de distribution :



Source : Banques chefs de file

Un pilier stratégique de la stratégie de financement à long terme de l'AFL au service de l'investissement public local

Cette émission d'Obligations Durables s'inscrit dans la stratégie de financement à long terme de l'AFL sur les marchés de capitaux. Les obligations vertes, sociales et durables constituent un outil essentiel de sa stratégie de financement.

Cette opération est la première émission réalisée au format durable cette année par l'AFL et repose sur un dispositif (Framework) accompagné d'une seconde opinion (Second Party Opinion délivrée par EthiFinance), qui considère que celui-ci est aligné avec les principes applicables aux obligations vertes, sociales et durables définis dans les Green Bond Principles (2025), les Social Bond Principles (2025) et les Sustainability Bond Guidelines (2021) de l'ICMA.

Les actifs éligibles financés dans le cadre de ce dispositif se concentrent sur trois domaines correspondant aux missions des collectivités locales et contribuant à l'atteinte des Objectifs de développement Durable (ODD) des Nations unies :

- Transition énergétique et écologique
- Infrastructures durables, développement urbain et cohésion territoriale
- Accès aux services sociaux essentiels et de base

Documentation

- Document cadre (Framework) : [Consulter le document cadre](#)
- SPO EthiFinance : [Consulter la Second Party Opinion](#)

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé plus de 12 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2025, et compte aujourd'hui 1300 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66